



# FO vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2024.



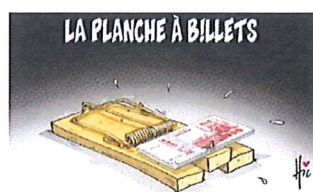
fo-alstom.com

ALSTOM Transport

## Les années se suivent et bien souvent se ressemblent !

Après une année 2023 riche, en événements, l'année qui vient risque elle aussi de nous apporter son lot de surprises en tous genres. Les annonces des médias fin d'année dernière, confirmées par notre direction, ne laissent que peu de doutes sur les efforts divers qui seront à nouveau demandés aux salariés pour remettre, encore une fois, le navire à flot. FO l'a d'ores et déjà constaté, lors des dernières négociations d'accords.

Localement, avec un nouveau directeur qui semble avoir de belles ambitions pour notre site et une nouvelle DRH qui semble enfin à notre écoute, nous espérons que 2024 sera l'année du « bien-être » de tous les salariés.



## NAO 2024.

Dans ce contexte, FO ne peut que penser, que ces négociations promettent d'être encore plus compliquées que celles des années précédentes. La direction n'ayant d'ailleurs programmé qu'une seule réunion sur le sujet, le mardi 6 février 2024. FO a proposé aux 3 autres organisations syndicales de travailler ensemble, pour potentiellement proposer des revendications communes.

Pour Ornans, est-ce que 2024 sera enfin l'année de la revalorisation des primes locales ?

## Politique sociale.

A l'initiative de FO et comme le permet la législation, l'ensemble des élus ornansais a voté en CSE, une expertise sur la « politique sociale » 2022, qui a été réalisée fin d'année dernière. Nous remercions d'ailleurs les salariés qui ont participé aux divers ateliers. Cette implication a enrichi le rapport de l'expertise.

Le résultat de cette expertise locale, qui doit probablement se transposer aux autres établissements ATSA, ne nous a malheureusement pas surpris et peut expliquer en partie, les difficultés que rencontrent l'entreprise actuellement. Les élus FO notamment, avaient déjà tiré la sonnette d'alarme sur la plupart des points soulevés. Faute de pouvoir, ou vouloir, les reclasser, l'année 2023 s'est toutefois finalisée par le licenciement de 2 salariées devenues inaptes à leur poste de travail. Le cabinet, qui ne peut qu'émettre des recommandations, les a présentées lors du CSE du 30 octobre 2023.



Est-ce que la direction aura les moyens et la volonté de les suivre ? 2024 nous le dira peut-être !

## Déploiement de la nouvelle convention collective nationale.

Dans la foulée de la signature de cette nouvelle convention, le 7 février 2022, les mandatés FO se sont formés sur celle-ci et ont demandé à la direction d'Alstom la négociation d'un accord de principe pour faciliter au mieux le déploiement sur les établissements. Refus catégorique ! La direction préférant travailler seule sur ce déploiement, nous constatons tous le résultat désormais. L'esprit 1<sup>er</sup> de la nouvelle cotation (coefficients) n'a d'ailleurs pas été respecté par notre direction. Ce sont bien les salariés, nominativement, qui ont été coté et non les emplois qu'ils occupent, comme le prévoit la Nouvelle Convention Collective Nationale. Les discussions ne servant plus à rien, la direction campant sur ses positions, FO va désormais se tourner vers les voies légales pour faire appliquer cette nouvelle convention à la direction.

## En 2024, prenez la meilleure des résolutions. Rejoignez FO !

### Pour nous contacter :

Steve Bugnet Délégué Syndical Central adjoint FO [steve.bugnet@alstomgroup.com](mailto:steve.bugnet@alstomgroup.com) 06 83 18 27 76

Cédric Clervaux élu titulaire FO [cedric.clervaux@alstomgroup.com](mailto:cedric.clervaux@alstomgroup.com) 06 78 14 50 15

Jean-Luc Blaison délégué syndical FO [jean-luc.blaison@alstomgroup.com](mailto:jean-luc.blaison@alstomgroup.com) 06 36 85 43 06

Laurent Brocard représentant syndical FO [laurent.brocard@alstomgroup.com](mailto:laurent.brocard@alstomgroup.com)

[FO-ALSTOM - Site de fo-alstom](https://www.fo-alstom.com)

<https://www.fo-metallux.org/>